



HAL
open science

Pour un outil de veille urbaine : programme Acteur : mise en place d'un outil de veille urbaine sur l'agglomération Toulousaine

Christine Monjon

► To cite this version:

Christine Monjon. Pour un outil de veille urbaine : programme Acteur : mise en place d'un outil de veille urbaine sur l'agglomération Toulousaine. [Rapport de recherche] Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU). 1999, 79 p., tableaux, 1 page de références bibliographiques. hal-02150549

HAL Id: hal-02150549

<https://hal-lara.archives-ouvertes.fr/hal-02150549v1>

Submitted on 7 Jun 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Certu

Pour un outil de veille urbaine

*Programme ACTEUR
Mise en place d'un outil de veille
urbaine sur l'agglomération
Toulousaine*

D
E
P
A
R
T
E
M
E
N
T

U
R
B
A
N
I
S
M
E



Ministère de l'Équipement
des Transports et du Logement

Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme
et les constructions publiques



Collection Rapports d'étude

Publications proposant des informations inédites analysant et explorant de nouveaux champs d'investigation.
Publication susceptibles d'être amendées ou complétées ultérieurement.

Le Certu publie aussi les collections : dossiers, références, débats.
Catalogue des publications disponible sur <http://www.certu.fr>

NOTICE ANALYTIQUE

Organisme commanditaire : CERTU – Centre d'Etudes sur les Réseaux, les Transports et les Construction pUbliques. 9, Rue Juliette Récamier – 69456 LYON Cedex 06 – Tel : 04.72.74.58.00 Fax : 04.72.74.59.00			
Titre : Pour un outil de veille urbaine			
Sous-titre : Programme Acteur Mise en place d'un outil de veille urbaine sur l'agglomération Toulousaine		Date d'achèvement : Octobre 1999	Langue : Français
Organisme auteur : Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Toulousaine (A.U.A.T.)		Rédacteurs ou coordonateurs Christine MONJON (A.U.A.T.)	Relecture assurance qualité faite par : Jacques GAGNEUR et Alain COTTALORDA (CERTU)
Remarques préliminaires : Ce rapport relate les travaux réalisés collectivement au cours des années 1998 et 1999, à propos de la mise en place d'un outil de veille du Schéma Directeur de l'agglomération Toulousaine. Il s'agit plus, dans cette phase, de l'engagement d'une démarche et de réflexions méthodologiques que d'un produit abouti en ce qui concerne les propositions d'indicateurs.			
Résumé : L'exercice consiste à reformuler les objectifs exprimés par le Schéma Directeur, et à les constituer en questionnements stratégiques permettant de guider l'observation selon quatre entées : les fonctions métropolitaines, la maîtrise de l'espace, la diversité sociale, et la prévention et la protection des risques. L'objectif de cette démarche set de bâtir un outil "pédagogique " permettant aux élus et aux grands décideurs locaux d'apprécier les phénomènes urbains et d'orienter l'action publique.			
Mots clés : Veille urbaine. Schéma Directeur		Diffusion : Libre	
Nombre de pages : 73	Prix : gratuit	Confidentialité : non	Bibliographie : oui

I n t r o d u c t i o n

Adopté au mois de décembre 1998, le nouveau Schéma Directeur de l'Agglomération Toulousaine (S.D.A.T.) intègre un dispositif permanent de suivi qui doit permettre d'éclairer les choix des décideurs locaux et de les orienter sur les objectifs de développement urbain, économique et social.

Le Programme Acteur a permis, au cours de l'année 1998, de mener une réflexion préalable sur le sens et le contenu d'un outil de veille urbaine dans l'agglomération toulousaine.

Au cours de cet exercice, la confrontation des points de vue des différents acteurs locaux a précisé les enjeux, la conception générale, les conditions de fonctionnement de l'outil de veille.

Le présent document restitue cette étape de réflexion préalable

S O M M A I R E

1.	La commande et le projet local	5
1.1	Les enjeux locaux	5
1.2	L'apport du Programme Acteur	6
1.3	Un exercice conduit en trois temps	6
2.	Constituer un groupe de travail et définir une méthode	9
3.	Partir des objectifs du schéma directeur de l'agglomération toulousaine	13
4.	Définir une problématique pour l'observation	19
5.	Du questionnement à l'observation	27
	Fiche A : Des fonctions métropolitaines renforcées et renouvelées pour accompagner le positionnement de l'agglomération toulousaine	29
	Fiche B : Une maîtrise de l'espace pour favoriser un développement durable	36
	Fiche C : L'accueil de la diversité sociale pour garantir la cohésion sociale sur tous les territoires	42
	Fiche D : Prévention/Protection contre les risques et les nuisances pour offrir un environnement de qualité et un cadre de vie accueillant	47
6.	Des observations aux indicateurs : les conditions d'interprétation	55
7.	La suite des travaux	57
8.	Conclusion	61
	Annexes	63

1. La commande et le projet local

1.1 Les enjeux locaux

La révision du Schéma Directeur

L'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Toulousaine a travaillé dans le cadre du Programme Acteur sur un projet d'observation des dynamiques urbaines de l'agglomération.

Défini comme un outil de veille active de l'évolution des territoires il doit accompagner la mise en œuvre du Schéma Directeur de l'Agglomération Toulousaine (S.D.A.T.) approuvé en décembre 1998. Il repose sur une refonte des observations existantes, une liaison entre politiques sectorielles ou thématiques et territoires à partir d'un questionnement stratégique.

Ce projet se concrétise par la réalisation effective d'un exercice de veille au cours de l'année 1999 notamment au vu des résultats du recensement. Il s'appuie sur la constitution d'un Système d'Information Géographique au sein de l'Agence d'Urbanisme.

La réflexion du Programme Acteur a pris en compte les travaux réalisés au cours des 7 dernières années pour le Projet d'agglomération adopté en 1995, puis pour le Schéma Directeur.

Les principaux objectifs retenus par les élus et inscrits dans ces documents sont de contrecarrer un certain nombre d'évolutions dites "naturelles" de l'urbanisation, comme l'étalement des zones urbanisées ou la spécialisation socio-spatiale...

Les objectifs de l'outil de veille urbaine

Ils répondent à deux préoccupations :

- ➔ suivre de façon permanente l'ensemble des enjeux et des objectifs qui sont affichés au travers des grandes orientations du Schéma Directeur,
- ➔ donner aux décideurs locaux, que ce soient les élus ou les principaux acteurs publics et privés, la mesure de l'évolution de l'agglomération au regard de ces objectifs et l'impact de leurs décisions.

Plus qu'un "produit fini", l'outil de veille est conçu comme un processus qui s'inscrit en continu et sur la durée de l'exercice de planification auquel il sert de guide. Il doit permettre aux décideurs d'identifier les leviers les plus efficaces pour atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés et de mesurer "en temps réel" les évolutions.

La comparaison de l'agglomération toulousaine avec d'autres sites fait également partie de l'exercice de veille, même si elle n'aborde pas l'ensemble des thèmes.

1.2 L'apport du Programme Acteur

Le Programme Acteur, dans ses orientations majeures, rejoint ces enjeux locaux. Il en conforte l'approche, il a permis de mener une réflexion préalable approfondie sur le cas de l'agglomération toulousaine et de formaliser les différentes étapes de cette réflexion.

Les orientations du Programme Acteur

Le Programme d'Analyse Concertée des Transformations des Équilibres Urbains (ACTEUR), conduit par le C.E.R.T.U. a pour objectif :

- de contribuer à la connaissance des phénomènes urbains par le biais de l'observation,
- d'alimenter les démarches comparatives dans le temps entre agglomérations et territoires, selon une méthodologie commune (indicateurs, données, sources)
- d'aider à la compréhension des évolutions.

Il a pour ambition d'alimenter l'aide à la décision pour les acteurs locaux, et principalement les élus, en matière d'affectation de l'espace et de localisation des grands investissements. Il s'agit de mesurer les impacts des décisions prises ou envisagées.

Cette préoccupation d'une fonction harmonisée standardisée sur les mutations urbaines n'est pas nouvelle. Elle se situe aujourd'hui dans un contexte :

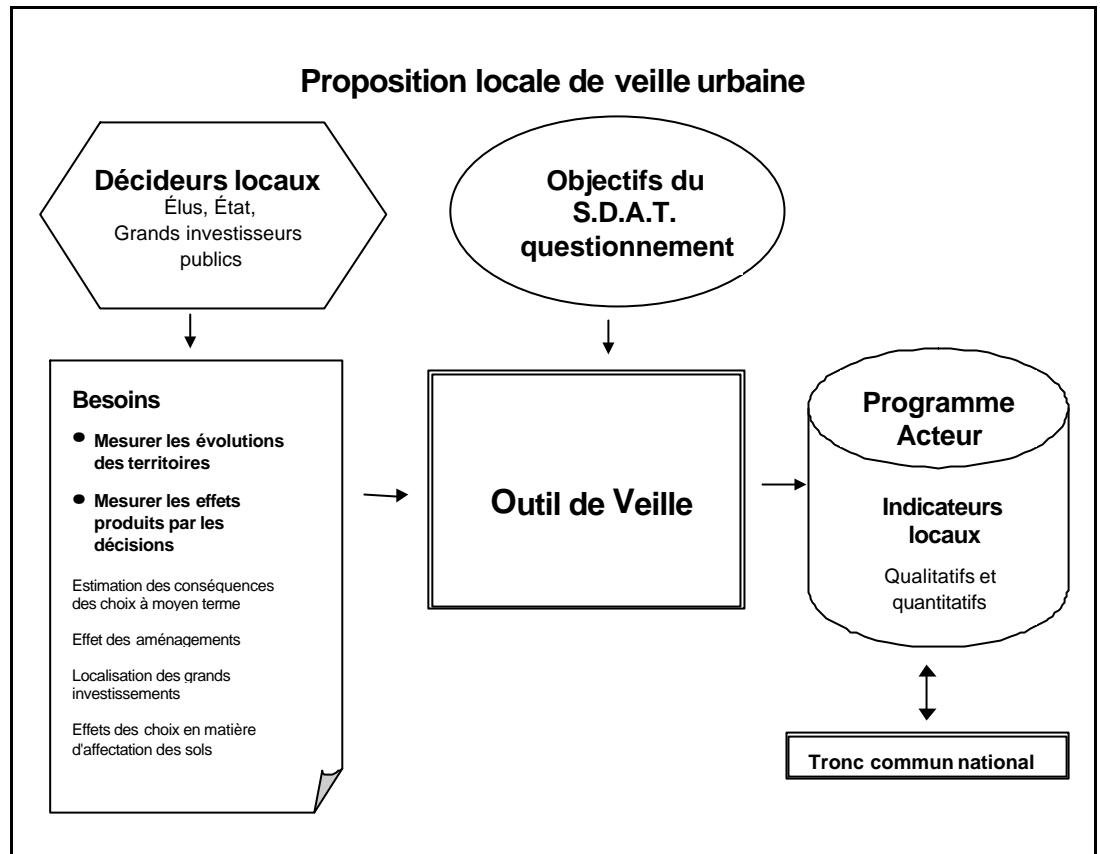
- de décentralisation et doit tenir compte des lieux où s'exercent les compétences dans le champs urbain,
- de développement d'outils de type S.I.G., associant au support cartographique des informations de plus en plus nombreuses.

Le positionnement du programme Acteur se situe en terme de méthode, d'outil, de guide de recommandation.

L'enjeu n'est pas la constitution d'un Observatoire National des phénomènes urbains, mais bien la mise au point d'un cadre commun, à disposition des équipes locales.

1.3 Un exercice conduit en trois temps

- Dans le cadre d'un groupe de travail associant Universitaires, Chercheurs, D.D.E., I.N.S.E.E., Chambre de Commerce, une re-formulation des grandes orientations du Schéma Directeur a été entreprise de façon à établir le questionnement lié à la mise en œuvre.
- Un séminaire a été organisé avec les commanditaires de l'étude (CERTU), la D.G.U.H.C., afin de présenter et soumettre à la discussion la première phase de ce travail.
- Une fois ce questionnement établi, un travail sur les données, les traitements et la recherche d'indicateurs pertinents, a été engagé en associant les compétences locales au travers de réunions spécifiques.



2. Constituer un groupe de travail et définir une méthode

La démarche proposée par l'A.U.A.T. sur la mise en place d'un outil de veille urbaine à partir du projet d'agglomération revêt un caractère méthodologique. Elle porte sur la définition de l'architecture de l'outil, et des éléments qui le composent.

L'outil de veille reposera sur un système d'observation urbain guidé par un questionnement stratégique.

➔ **Le questionnement** : il traduit les interrogations des maîtres d'ouvrage publics sur le devenir de l'agglomération, interrogations issues des travaux d'élaboration du projet d'agglomération engagés en 1991 à partir des enjeux et des orientations données par le Schéma Directeur.
L'absence de "gouvernement" d'agglomération et la coexistence de plusieurs intercommunalités rendent cet exercice nécessaire pour partager une connaissance globale des évolutions de l'agglomération.

L'efficacité de l'outil technique (sa légitimité) repose sur la qualité du questionnement qui sera retenu en amont et sa capacité à traduire les attentes locales.

Il ne peut se définir que dans une forme de confrontation entre les principaux acteurs du développement urbain qui seront associés à son élaboration.

➔ **Le système d'observation, un outil au service de ce questionnement** : il doit permettre de prendre la mesure des évolutions en cours, des écarts progressifs entre objectifs et réalisations, des "événements" et des tendances... et guider l'action publique.

Son organisation passe par le développement de différentes étapes :

- la définition des objets et des champs prioritaires d'investigations,
- l'identification des données utiles à la mesure des évolutions urbaines et des conditions de leur mobilisation,
- la recherche des indicateurs pertinents,
- l'analyse et le choix des modes de traitement les plus adaptés (représentations, typologies, modélisations) pour restituer des dynamiques.

➔ **La recherche des données** se fera à partir des systèmes d'observations existants. Si l'agglomération toulousaine ne dispose pas d'un Système d'Information Géographique centralisé et adossé à une collectivité territoriale unique, les principaux acteurs publics sont dotés de systèmes d'observations mobilisables autour d'un enjeu commun :

- l'État, D.D.E., D.R.E., C.E.T.E. et I.N.S.E.E. dont la direction régionale a développé un système particulièrement performant intégrant l'échelle infra communale,

- la Ville de Toulouse et d'autres collectivités territoriales, dotées de banques de données urbaines,
- sous l'impulsion de l'État et des collectivités, l'Agence d'Urbanisme a développé depuis plus de 10 ans un ensemble d'observations sur l'agglomération, marché immobilier, foncier, transports, déplacements, environnement, économie. Elle organise actuellement la structuration d'une base de données urbaines d'agglomération. Elle est également en charge de la mise en œuvre du S.I.G. du District (élargissement B.D.U. de Toulouse) et de l'intercommunalité Blagnac Constellation.

Côté secteur privé, l'existence d'un pôle d'activité constitué autour de l'imagerie satellitaire et de la télédétection (C.N.E.S., Scot Conseil) permet de disposer d'outils spécifiques et de savoir-faire locaux qui sont utilisés notamment dans le domaine de l'environnement.

➔ **Un groupe de travail local**

Dans l'esprit des orientations du Programme Acteur, l'Agence d'Urbanisme a constitué un groupe de travail restreint composé de chercheurs et d'universitaires, de représentants de grands services et administrations publiques (D.D.E., I.N.S.E.E.) et de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse.

➔ **Les attendus**

Le questionnement préalable qui doit guider l'observation est à bâtir à partir des objectifs du Schéma Directeur, reformulés par l'A.U.A.T.

Les attendus portent sur l'élaboration du questionnement, le choix des observations et la recherche des indicateurs pertinents.

➔ **Définition des règles du jeu**

Les règles du jeu, concernant le cadre, les attendus et le calendrier des travaux ont été définies en concertation avec le C.I.E.U., Centre Interdisciplinaire d'Études Urbaines de l'Université de Toulouse-Le Mirail, auquel sont affiliés les universitaires et chercheurs qui participent aux travaux.

➔ **Un noyau dur**

Le groupe de travail a été volontairement limité à une vingtaine de participants maximum dans la phase de définition du questionnement.

➔ **Un deuxième cercle**

Au-delà de ce noyau dur des personnes qualifiées ont été identifiées, universitaires ou techniciens, pour être associés aux phases ultérieures des travaux, notamment dans la phase de "renseignement" sur les données à mobiliser et les traitements.

➔ **Les maîtres d'ouvrages, élus du S.M.E.A.T.**

- Dans cette étape les élus de l'agglomération n'ont pas été associés directement à la réflexion. En revanche, les travaux réalisés lors de la révision du S.D.A.U. au sein des commissions spécialisées réunissant élus, socioprofessionnels, experts ont été mobilisés et ont servi de base à l'établissement du questionnement.
- L'approbation du S.D.A.T. en décembre 1998, ainsi que la perspective de transformation du Syndicat Mixte d'Étude en structure de suivi, ouvre la perspective de la mise en place effective d'un outil d'évaluation. C'est dans cette

phase que les propositions de ce rapport seront soumises aux maîtres d'ouvrages.

➔ **Un cadre et un calendrier**

- **avant l'été 1998 des séances de travail collectif** ont permis de préciser à partir des objectifs du S.D.A.T. la formulation du questionnaire et les points de méthode.

Ces réflexions du groupe de travail, inscrites dans les comptes-rendus de réunions, ont été synthétisées dans un rapport d'étape remis au C.E.R.T.U. en août 1998.

- **un séminaire de travail le 23 septembre 1998** s'est appuyé sur des contributions écrites de chacun des participants sur les observations et indicateurs à partir du questionnaire retenu. Ce séminaire d'une journée a été élargi aux commanditaires (C.E.R.T.U.). Il a donné lieu à un compte-rendu "**Questionnement, observations, indicateurs**".

- **le séminaire national Programme Acteur organisé par le C.E.R.T.U. à Paris le 18 novembre 1998** a réuni les équipes locales missionnées sur le Programme Acteur.

- **des séances de travail sur les données et les indicateurs** entre septembre et décembre 1998 ont mobilisé les membres du groupe de travail ainsi que des personnes qualifiées (universitaires, représentants des services de l'État).

- **le groupe de travail local s'est réuni une dernière fois en décembre 1998, pour clore cette première étape de travail.** L'exercice a été poursuivi, au regard des réunions intermédiaires sur les données et les indicateurs.

Un compte-rendu du séminaire a été présenté.

Les perspectives de poursuite des travaux sur quelques thèmes ont été fixées pour 1999.

Le groupe de travail se retrouvera à un rythme plus espacé au cours de l'année afin de maintenir un certain niveau d'échanges et de réflexions, dans l'attente de la mise en place de l'outil de veille sous l'égide du S.M.E.A.T.

3. Partir des objectifs du schéma directeur de l'agglomération toulousaine

➔ **Un exercice de relecture orienté par l'objectif d'observation**

Conduit en interne par l'Agence d'Urbanisme il met en évidence :

- Les enjeux majeurs du développement futur de l'agglomération,
- Les "mots clé" qui caractérisent le projet
- Les actions préconisées par le S.M.E.A.T. pour atteindre les objectifs affichés
- Les territoires stratégiques.

➔ **Ces éléments ont été présentés par l'A.U.A.T.** pour engager la réflexion lors de la première réunion du groupe de travail le 19 juin 1998. Ils ont permis d'ouvrir le débat sur les questions de méthode.

Huit grandes orientations politiques sont affichées dans le S.D.A.T.

- *un positionnement européen fort.*
- *la volonté d'un développement polycentrique d'une agglomération forte au sein d'un territoire métropolitain large.*
- *un développement urbain beaucoup plus centré sur la reconquête et la recomposition de territoires que sur le développement de nouvelles extensions urbaines, une limite claire entre urbain et rural.*
- *la volonté de revenir vers un urbanisme de proximité rapprochant habitat-emploi-équipements-services.*
- *la protection des espaces naturels.*
- *la déclinaison des nouveaux développements sous la forme de quartiers mixtes.*
- *une politique de transport fondée sur la multimodalité des déplacements.*
- *un lien de cohérence fort entre infrastructures et développement urbain.*

**L'AFFICHAGE DES ENJEUX TELS QUE FORMULES
DANS
LE SCHEMA DIRECTEUR DE L'AGGLOMERATION
TOULOUSAINE**

**VERS LA MISE EN PLACE D'UN OUTIL DE VEILLE
URBAINE**

**DES GRANDS OBJECTIFS... AU QUESTIONNEMENT
SCHEMA DIRECTEUR DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

L'AMBITION

LA POURSUITE D'UN DEVELOPPEMENT DANS L'EQUILIBRE

B

L'ENJEU

UN DEVELOPPEMENT DURABLE

**INTEGRANT LES CONTRAINTES DU DEVELOPPEMENT SOCIAL,
URBAIN ET DE L'ENVIRONNEMENT, ET PRENANT EN COMPTE LES
EFFETS SUR UN ESPACE LARGE ET LES CONSEQUENCES A LONG
TERME**

B

LES GRANDS DEFIS

- POSITIONNEMENT POUR L'EUROPE
(RAYONNEMENT/ATTRACTIVITE)**
- EQUILIBRE - COMPLEMENTARITE - SOLIDARITE - COHESION
DES TERRITOIRES**
- VALORISATION DU CADRE DE VIE ET DE L'ENVIRONNEMENT
URBAIN**



Les orientations, les territoires et les objectifs d'action affichés dans le schéma directeur de l'agglomération toulousaine

les grandes orientations	LES TERRITOIRES STRATÉGIQUES PERTINENTS	LES OBJECTIFS D' ACTIONS
♦ UN POSITIONNEMENT DANS L'EUROPE ⇒	♦ LES POLES ECONOMIQUES D'EXCELLENCE ⇒	- Renforcement des filières d'excellence économique - Développement des filières en émergence - Développement du pôle universitaire européen, en complémentarité avec le réseau de villes moyennes
♦ UN DEVELOPPEMENT POLYCENTRIQUE (constellation plutôt que nébuleuse) A LA FAVEUR DE LIMITES CLAIRES ENTRE URBAIN ET RURAL ⇒	♦ LA REGION-METROPOLE - l'Agglomération - le périurbain - le réseau des villes moyennes proches ⇒	- Développement maîtrisé population/emploi dans la région métropole - Forte limitation du développement dans certains secteurs sous-équipés - Renforcement du développement en complémentarité avec l'agglomération mère en population et en emploi
♦ LE RETOUR A UN URBANISME DE PROXIMITE RAPPROCHANT HABITAT/EMPLOI/EQUIPEMENTS /SERVICES ⇒	♦ LES TERRITOIRES D'EQUILIBRE - le coeur d'agglomération - les secteurs périphériques ⇒	- Renforcement de l'accueil résidentiel diversifié dans les territoires d'équilibre - Redéploiement économique et renforcement des équipements et des services d'intérêt sectoriel.
♦ UNE PROTECTION FORTE DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET DES PAYSAGES, VERITABLE PATRIMOINE VERT DE L'AGGLO-MERATION ⇒	♦ LA TRAME VERTE D'AGGLOMERATION ⇒	- Valorisation/développement du patrimoine vert par maintien de l'activité agricole et mise en place d'un grand réseau "vert et bleu"
♦ UN DEVELOPPEMENT URBAIN PLUS ORIENTE SUR LA RECONQUETE ET LA (RE)VALORISATION DE L'URBAIN EXISTANT (réhabilitation - intensification - recomposition urbaine) QUE SUR DE NOUVEAUX PRELEVEMENTS FONCIERS DANS LE SECTEUR AGRICOLE ⇒	♦ LES QUARTIERS D'HABITAT SOCIAL ♦ LES FRICHES INDUSTRIELLES ♦ LES CENTRALITES ET LES TISSUS ANCIENS ♦ LES ENTREES DE VILLES D'INTERET METROPOLITAIN ⇒	- Retour à la diversification sociale et urbaine (en rupture avec le développement de territoires très spécialisés)
♦ LA PROMOTION DE NOUVEAUX QUARTIERS MIXTES POUR L'ACCUEIL DE LA DIVERSITE SOCIALE ⇒	♦ LES NOUVEAUX LIEUX A PROJETS STRUCTURANTS ⇒	- Création de nouveaux quartiers mixtes, en renforçant des centralités existantes
♦ UNE POLITIQUE DES TRANSPORTS FONDEE SUR LA MULTIMODALITE DES DEPLACEMENTS AU SERVICE DU PROJET D'AGGLOMERATION ⇒	♦ LA REGION-METROPOLE ⇒ ⇒ ♦ L' AGGLOMERATION ⇒ - LE RESEAU SECONDAIRE DE VOIRIE - LES POLES D'INTERCONNEXION VOITURE, T.C., RAIL ⇒ ⇒ - LES TERRITOIRES ⇒	- Développement de l'étoile ferroviaire de ville à ville - Développement d'un réseau secondaire de voirie fondé sur l'intermodalité des déplacements - Développement de portes urbaines, à l'articulation du centre et de la périphérie, support de grands équipements d'intérêt métropolitain - Intensification urbaine des territoires

- | | | | | |
|------------------------------|---|--------------------------|----|-------------------------------|
| | | DESSERVIS PAR LE METRO | | desservis par le Transport en |
| | | ET LES AUTRES | | Commun en Site Propre |
| | | TRANSPORTS | EN | |
| | | COMMUN EN SITE PROPRE | | |
| ♦ L'ETABLISSEMENT DE LIEN DE | ⇒ | ♦ LES ZONES DE COHERENCE | ⇒ | - Gestion économe de l'espace |
| COHERENCE ENTRE | | Urbanisme/Transports en | | |
| DEVELOPPEMENT ET | | Commun en Site Propre | | |
| EQUIPEMENT | | | | |

- ➔ Les débats au sein du groupe de travail ont conduit à regrouper et stabiliser les objectifs du Schéma Directeur sur quatre enjeux principaux. Ils synthétisent les questionnements et problématiques du Schéma Directeur (Cf. pages précédentes) dans l'optique de l'outil de veille (repérages des dysfonctionnements).
- ➔ C'est autour de ces quatre thèmes (présentés dans un système de fiches) que le groupe de travail a organisé sa réflexion à partir de l'été 1998 et notamment le séminaire de septembre pour lequel des contributions individuelles ou collectives ont été produites.

La formulation retenue de ces quatre enjeux est la suivante :

- Des fonctions métropolitaines renforcées et renouvelées pour accompagner le positionnement de l'agglomération toulousaine
- Une maîtrise de l'espace pour favoriser un développement durable
- L'accueil et la diversité sociale pour garantir la cohésion sociale sur tous les territoires
- La prévention et la protection contre les risques et les nuisances pour offrir un environnement de qualité et un cadre de vie accueillant.

4. Définir une problématique pour l'observation

Les réflexions du groupe de travail ont porté dans une première phase sur des questions de méthode et sur les objectifs assignés à l'outil de veille.

Les principaux aspects de ces réflexions sont présentés ici.

→ L'outil de veille urbaine est aussi un outil de pilotage pour les maîtres d'ouvrage du Schéma Directeur

- **Outil de veille urbaine**, exercice pour mieux connaître les évolutions de l'agglomération toulousaine, vérifier les adéquations par rapport aux options du Schéma Directeur avec le souci de réajuster la croissance urbaine.

Exercice qui consiste à croiser les effets aux différentes échelles territoriales des politiques nationales et locales.

- **Outil de pilotage**, l'observation est faite pour mettre les politiques face aux effets de décisions individuelles sur le développement de l'agglomération, avec en arrière plan la recherche de l'interactivité des décisions des différents acteurs.

L'observation est là pour impliquer les maîtres d'ouvrages et faire évoluer la conduite des politiques locales. Les méthodes d'observation ne sont pas les mêmes selon les objectifs recherchés.

Il faut rechercher :

- des méthodes très claires et des résultats facilement communicables aux différents élus
- des indicateurs explicites et reconnus, des sorties moins "recherche" que "connaissance partagée".
- non pas la vision globale, mais identifier trois ou quatre situations critiques au regard des objectifs du Schéma Directeur, en tirer les processus et effets essentiels.
- fabriquer un outil pédagogique à destination des décideurs.

On parle ici d'outil de **veille urbaine**.

➔ **Mettre les enjeux majeurs de l'agglomération au centre de l'observation**

➤ **L'enjeu de l'observation** est bien celui du rapport entre les objectifs du Schéma Directeur et la fabrication effective de la ville, renvoyant aux stratégies des différents acteurs. Le Schéma Directeur de l'Agglomération Toulousaine vient contrarier le mouvement de l'urbanisation (l'étalement, la disjonction des fonctions, le processus de polarisation ou de spécialisation sociale). La question qui se pose est de savoir en quoi une politique affirmée et déclinée de ce type a une efficacité.

➤ **Lier l'observation à un questionnement**

A partir de là, quelle que soit la démarche retenue, il ne peut y avoir d'observations sans problématiques.

➤ **Repérer les enjeux majeurs et les placer au centre de l'observation**

Il y a une nécessaire sélectivité :

- Il faut mettre au centre de l'observation les enjeux majeurs. Quels sont les enjeux ? Quelles sont les problématiques à partir desquelles peut se construire l'observation ?
- A partir des enjeux, il faut mettre l'accent sur les décalages et rechercher les critères qui permettent de les mettre en évidence.

➔ **Associer les maîtres d'ouvrage locaux**

La définition des enjeux doit être partagée avec les maîtres d'ouvrage. Cette validation est essentielle pour l'outil d'observation : elle doit intervenir suffisamment en amont pour que les résultats, les indicateurs publiés soient acceptés et partagés

➔ **Éclaircir le contenu des mots "valise"**

Exemple : la diversité sociale

Travail complexe qui oblige à sortir de la neutralité. Il ouvre pour les chercheurs la possibilité de prendre partie sur la définition des mots.

Le débat est nécessaire sur ce que signifie et contient ce mot, sur la sélection et le choix des critères qui seraient jugés comme les bons critères de la diversité.

➔ **Expliciter les modèles sous-jacents**

Exemple : le polycentrisme, le réseau de villes moyennes

Travail qui demande de formuler ces modèles, au regard de la configuration particulière de l'agglomération toulousaine, d'en déduire les effets supposés et de mesurer les écarts éventuels (dans l'observation) qui permettront de valider ou non les modèles.

➔ **Intégrer un état des changements**

Il est important, même si ce n'est pas l'enjeu majeur, d'intégrer à l'état des lieux une réflexion rétrospective sur l'agglomération afin de comprendre les tendances, les processus à l'œuvre. Un regard sur les 10 ou 15 dernières années est nécessaire pour comprendre la dynamique d'un territoire. Les effets des politiques publiques ne sont souvent perceptibles que sur le moyen terme.

➔ **Observer les "microdécisions" dont l'addition produit parfois des effets contradictoires avec les objectifs poursuivis.**

Plus largement, le processus de décision, le jeu des acteurs locaux est à intégrer dans l'observation (par exemple, logique administrative d'implantation des services publics).

➔ **Traiter de l'espace public et de la citoyenneté**

Avec deux angles de vue, l'offre d'espace public, mais aussi de services publics, comment leur accessibilité est-elle garantie à tous ? Quelles sont les pratiques sociales permises par ces espaces (mesurer les effets sur la mixité urbaine et sociale) ?

➔ **Mobiliser l'observation existante**

Il est nécessaire de faire le point sur les données d'ores et déjà disponibles utilisées dans les observatoires, de distinguer ce qui existe de ce qui peut être mobilisé.

L'intérêt est, à la fois de ne pas partir de rien mais de mobiliser la connaissance acquise et de développer des exercices de rétrospective.

➔ **Donner une dimension pédagogique à l'outil**

L'exercice d'observation dans cette optique de veille peut aller jusqu'à remettre en cause le raisonnement initial. C'est dans cette mesure qu'il prendra une dimension d'outil de pilotage.

➔ **Périmètres et territoires**

Le groupe de travail a retenu la nécessité de sortir du périmètre du Schéma Directeur pour intégrer les franges sur lesquelles s'exerce la pression urbaine.

- A ce titre, **l'aire urbaine** constitue un périmètre pertinent pour l'observation (notamment évolution du périurbain).
- Pour l'analyse des fonctions métropolitaines, **le réseau des villes moyennes** à une heure, constitue la bonne échelle d'observation. C'est l'espace retenu dans le S.D.A.T. sous le nom de région métropole et au sein duquel des interactions sont supposées exister.

Au sein de l'agglomération, le S.D.A.T. définit des territoires stratégiques qui peuvent faire l'objet d'une observation particulière. (voir carte page suivante ¹)

➤ **Les territoires d'équilibre**

Six "territoires d'équilibre" viennent structurer la périphérie selon un schéma en étoile autour du cœur d'agglomération. Véritables espaces de proximité, ils définissent des bassins de vie quotidienne en garantissant aux habitants un cadre de qualité et un accès aux fonctions urbaines essentielles (écoles, collèges, principaux services publics, équipements sportifs et de loisirs, commerces).

➤ **Les entrées de ville d'intérêt métropolitain**

Certaines entrées de ville historiques constituent des vecteurs de forte "intensité" urbaine à l'échelle des territoires d'équilibre ; elles irriguent les différents territoires de l'agglomération selon une composition en étoile, où elles "captent" l'essentiel des activités citadines.

En fédérant plusieurs centralités existantes (des faubourgs aux noyaux villageois périphériques), ces axes instituent une véritable armature urbaine et garantissent la cohérence des différents bassins de vie de l'agglomération, à l'interface du cœur d'agglomération, dans le prolongement des avenues toulousaines.

Ces six entrées devront pouvoir accueillir une desserte performante en transport en commun.

➤ **Les centralités sectorielles**

Elles sont les points d'ancrage des principaux territoires d'équilibre et les pôles d'appui de leur développement.

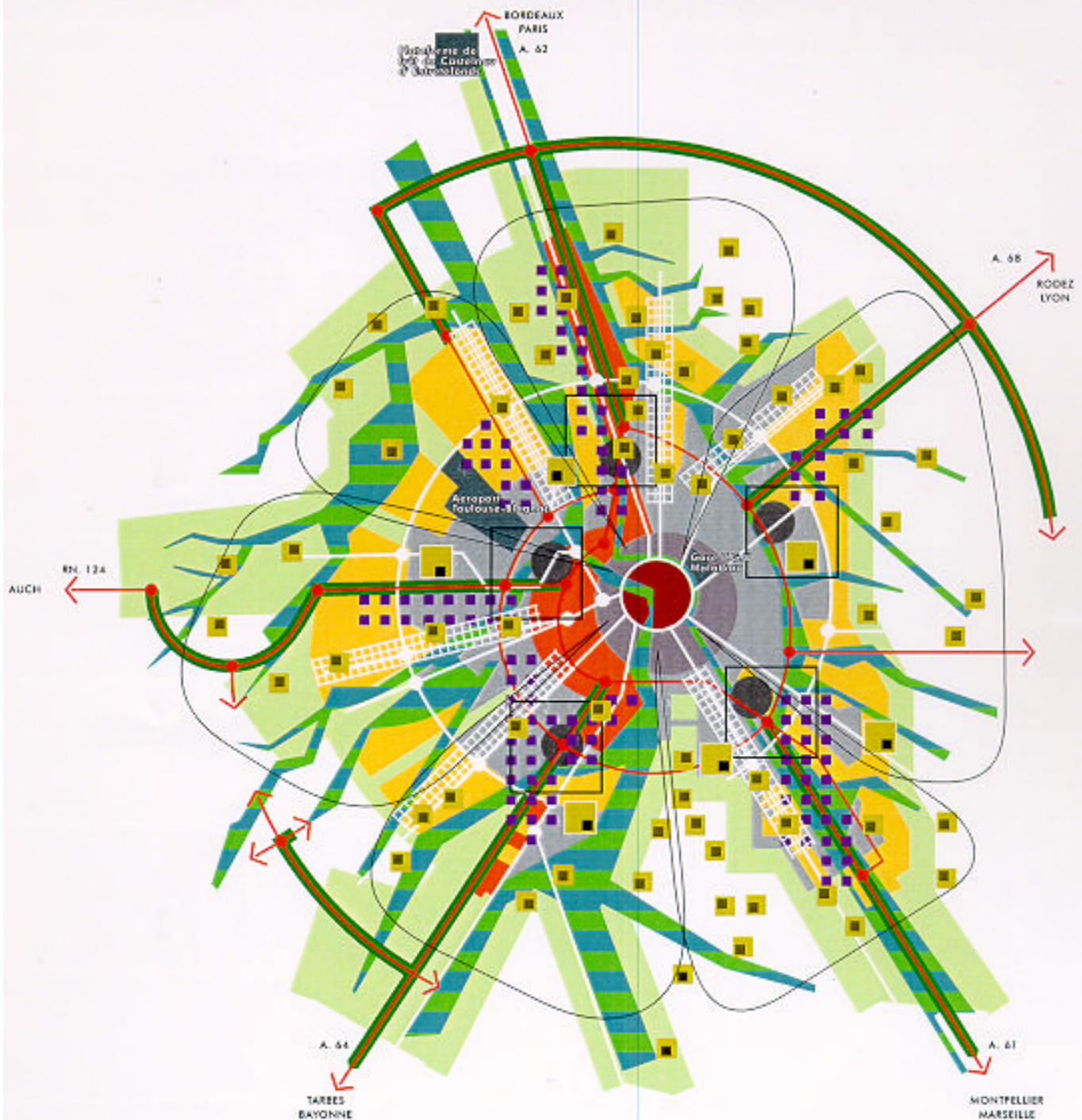
Ces communes confortent la dimension du cœur d'agglomération. Elles concentrent un niveau d'équipements et de fonctions urbaines essentiel à la vie quotidienne de leurs habitants et de ceux des noyaux villageois voisins.

Ces centralités de taille variable devront être renforcées dans leur niveau d'équipement pour s'adapter aux besoins futurs de chaque secteur.

Les principales d'entre elles, comme Colomiers, Blagnac, Ramonville,... seront à moyen et long terme raccordées au réseau de Transport en Commun en Site Propre.

¹ 1 une publication de 4 pages «Renouveler l'observation, un outil de veille urbaine pour l'agglomération toulousaine » présente le SDAT et la démarche de veille urbaine.

TERRITOIRES ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES du S.D.A.T.



- Centre ville historique
Mettre en valeur le patrimoine urbain
Maintenir les fonctions de centralités
- Faubourgs
Conforter et valoriser l'identité
- Quartiers et centralités sectorielles récentes
Intensifier et mixer
- Territoires spécialisés
Recomposer, rénover
- Site potentiel de développement
Redéploiement, extension mixte
- Territoires d'équilibre
- Porte urbaine et territoires stratégiques
Intensifier et identifier
- Les entrées de ville, axes porteurs de centralité
- Patrimoine naturel (trame verte et bleue)
Valoriser et développer

- Centralités sectorielles
Valoriser et développer
- Noyaux villageois
Valoriser et développer
- Territoires du développement
économique majeur
- Plateforme logistique
- Voiries primaires
(autoroutes, V.R.U...)
- Voies secondaires
(boulevards, avenues et liaisons inter-secteurs)
- Limite urbain rural
Espace agricole à protéger
- Point d'intersection

© A.U.A.T. Décembre 1998

➤ **Les lieux de redéploiement urbain**

Les nouveaux territoires de projets devront permettre de répondre aux préoccupations de la diversification et du rééquilibrage en matière d'emploi, d'habitat et d'équipements dans les divers secteurs du cœur de l'agglomération.

Parmi les plus importants, citons les projets présentant à moyen ou long terme des conditions de desserte et d'accessibilité et des qualités d'insertion maximales.

➤ **Les lieux de recomposition urbaine**

De nombreux secteurs du cœur d'agglomération sont aujourd'hui fragilisés : quartiers vétustes, quartiers d'habitat social déqualifiés, équipements logistiques obsolètes, zones industrielles et artisanales en déclin ou en déshérence.

Ces territoires, généralement "consommateurs d'espace", sont souvent en situation favorable pour accueillir des fonctions urbaines renouvelées ou des projets fondés sur le principe de la mixité.

La requalification ou reconversion de ces sites permettra un rééquilibrage social et une reconquête urbaine, une véritable "réappropriation" de la ville par elle-même, en même temps qu'une valorisation de son image et de ses paysages urbains.

➔ **Des territoires imbriqués**

Les territoires stratégiques identifiés dans le S.D.A.T. et la carte des Destinations Générales des Sols constituent les lieux d'application des actions retenues.

Ainsi à chaque enjeu est associé un territoire pertinent et des objectifs d'actions (Cf. page 12).

Cette déclinaison aboutit à une lecture de l'agglomération à plusieurs niveaux imbriqués, les territoires stratégiques se superposant comme l'indique la carte de la page 18.

Un rapprochement entre les quartiers 2000 et les territoires stratégiques devra être opéré.

➔ **Échelle d'observation : enjeux communaux et infra communaux**

➤ L'identification des périmètres et territoires stratégiques définit deux grandes échelles pour l'outil de veille :

⇒ l'aire urbaine (255 communes) associant parfois, selon les thèmes, le réseau de villes à une heure,

⇒ le Schéma Directeur (63 communes) avec ses territoires stratégiques.

➤ Au sein du Schéma Directeur, l'observation ne peut se limiter à ces territoires ou à la commune. Un découpage plus fin de l'agglomération doit être recherché.

- La réflexion sur cette question renvoie au Système d'Information Géographique (S.I.G.) et à la possibilité :
 - ⇒ de disposer des données à la bonne échelle (géoréférencement)
 - ⇒ de bâtir un référentiel géographique commun aux différents acteurs et fournisseurs de données
 - ⇒ de définir les règles d'échanges entre partenaires, mais également les conditions de restitution des traitements et des analyses.

- L'appréciation des phénomènes urbains demande de définir des "unités de base" d'observation, comme les quartiers d'habitat social. C'est à cette échelle que devraient être estimées la mixité, la diversité sociale, etc. Mais cette "mesure" varie selon le périmètre retenu : ainsi, plus celui-ci s'élargit pour les quartiers sociaux, plus la diversité des fonctions habitat, emploi, équipements, services paraît (formellement) garantie...

- La définition de "quartiers 2000" au recensement 1999 de la population offrira une référence utile pour les analyses :
 - ⇒ leur poids démographique est équivalent 2 000 habitants
 - ⇒ ils ont été définis sur des critères d'homogénéité urbaine (analyse des tissus urbains, des effets de coupure...) par des groupes de travail associant à l'I.N.S.E.E. les services communaux, l'Agence d'Urbanisme,...
 - ⇒ toutes les communes de plus de 10 000 habitants ont été découpées. Ce serait ainsi la première fois que l'agglomération disposera d'une mosaïque de quartiers sur Toulouse et sa proche banlieue, permettant de s'abstraire des limites communales.

5. Du questionnement à l'observation

→ L'essai collectif sur le questionnement a permis de définir le champ du questionnement pour l'observation, établi à partir du Schéma Directeur.

A - Des fonctions métropolitaines renforcées et renouvelées pour accompagner le positionnement de l'agglomération

B - Une maîtrise de l'espace pour favoriser un développement durable

C - L'accueil de la diversité sociale pour garantir la cohésion sociale sur tous les territoires

D - La prévention et la protection contre les risques et les nuisances pour offrir un environnement de qualité et un cadre de vie accueillant

→ **Les réunions du groupe de travail et le séminaire du 23 septembre ont permis de "stabiliser" l'expression de ces enjeux**

Pour chacun d'entre eux ont été précisés :

- Les enjeux au sens des défis posés à l'agglomération
- L'état des lieux, l'état des changements, au sens des tendances, du diagnostic sur le passé
- Les objectifs du Schéma Directeur (synthèse)
- Les modèles sous-jacents et leur discussion
- Les renvois entre thématiques des différentes fiches.

→ **Un tableau pour chaque enjeu majeur a été établi sous forme de fiche**

Ce tableau synthétise les réflexions du groupe de travail et les apports des réunions techniques. Il présente pour les quatre grandes questions (A - B - C - D) :

⇒ les sous-questionnements et problématiques, classés en A1, A2,...

- l'intitulé des observations proposées [première colonne]
- une première approche des indicateurs à constituer [deuxième colonne]
- le niveau de complexité de mobilisation de l'indicateur classé de 1 (facile) à 3 (très difficile) [troisième colonne]
- le territoire pertinent proposé pour l'observation [quatrième colonne]
- les acteurs concernés par ce thème (privés, publics, associatifs) [cinquième colonne] . Cette cinquième colonne recense parfois les fournisseurs d'informations avec lequel le partenariat sera nécessaire.

→ **Les interactions entre fiches relèvent de l'analyse du jeu des acteurs, du processus de décision**, (dont les "microdécisions") qui vont contrecarrer les objectifs généraux de planification.

Les fiches identifient certains de ces jeux d'acteurs, l'analyse du processus de décision relevant par la suite de l'outil de veille (dimension pédagogique).

Fiche A : Des fonctions métropolitaines renforcées et renouvelées pour accompagner le positionnement de l'agglomération toulousaine

1 - Enjeux

- Une métropole positionnée pour l'Europe et accessible à tous
- Le défi de l'immatériel
- Le défi de la cohésion sociale.

2 - État des lieux

- Pôle d'Enseignement Supérieur et de Recherche – Décentralisation en cours sur certaines villes de la Région
- Fort développement des secteurs à haute technologie et des services aux entreprises non exempts de retournements éventuels (crises)
- Dépendance vis-à-vis de l'extérieur (aérospatiale)
- Forte croissance démographique générant des besoins nouveaux
- Difficultés pour les niveaux de qualification bas et moyens
- Réseau de ville peu constitué. Attractivité et concentration forte des différentes fonctions dans l'agglomération toulousaine.

3 - Objectifs du Schéma Directeur

- Renforcer les pôles économiques majeurs (huit pôles).
- Développer un système de formation performant
 - Accueil résidentiel étudiant
 - Formation supérieure, locaux, déconcentration régionale, rayonnement de l'Université.
- Développer les grands équipements métropolitains. Valoriser les patrimoines naturels et urbains
 - Équipements " emblématiques", services à la population, tourisme urbain, armature commerciale
 - Grandes infrastructures de transports (route/fer/air)
 - Patrimoine

4 – Décomposition de la problématique en sous-questions

- A1** Le processus de développement métropolitain, ses effets sur la région, sa capacité à intégrer des bas niveaux de qualification
- A2** La constitution d'un réseau de ville
- A3** Les grands équipements métropolitains
- A4** La valorisation du patrimoine de l'agglomération

5 - Modèles sous-jacents dans le S.D.A.T.

- L'agglomération est devant deux destins : une métropole régionale de dimension européenne et une ville fortement spécialisée dans des domaines techniques. Ces deux dimensions sont aujourd'hui présentes dans l'agglomération.
Malgré des crises toujours possibles, le développement de secteurs à haute technicité peut garantir en même temps l'intégration dans le marché de l'emploi des populations à plus bas niveaux de formation.
- Les villes moyennes à une heure et leur propre espace de proximité, peuvent se renforcer en synergie avec le développement de l'agglomération (équipements, activités économiques, fonctions résidentielles), une situation de dépendance-satellisation pourrait évoluer vers une "métropole en étoile" et la constitution d'un réseau de villes.
- Des équipements de niveau métropolitain doivent renforcer le rayonnement de l'agglomération et répondre aux besoins des populations résidentes. L'appareil de formation est dans ce cadre stratégique, tout comme la localisation dans l'aire métropolitaine des équipements et services publics.
- L'agglomération dispose d'une image positive de son cadre de vie, image fortement associée à un "mode de vie" et aux grands sites naturels de la grande région (Pyrénées, etc.). La notoriété des espaces de l'agglomération, qu'il s'agit de renforcer, est plus faible exceptée celle du centre de Toulouse.

6 - Discussion des modèles sous-jacents au sein du groupe de travail

- La poursuite de la croissance démographique confirmée par les dernières études s'appuie en partie sur l'accueil de populations actives très qualifiées venant des grandes agglomérations habituées aux temps de transports longs, des ménages recherchant un logement dans le périurbain, loin du centre de l'agglomération. Ainsi, la croissance économique des secteurs technologiques ou décentralisés renforcent le processus d'étalement urbain (Cf. demande sociale - Fiche B).
- L'analyse rétrospective est nécessaire pour comprendre le processus de développement économique de l'agglomération. Ce sont des décisions des années 1960, voire d'avant, de décentralisation du C.N.E.S., de création d'une université et d'un pôle scientifique, qui ont constitué les ferments du développement actuel (interactions enseignement supérieur - recherche - industrie).
- Le développement économique de l'agglomération est pris comme un acquis, qui va se poursuivre dans les mêmes termes. Or ce développement ne doit pas être tenu pour un processus durable, stable et exogène et dont il s'agirait d'évaluer les retombées sur l'agglomération et sur les villes environnantes. Il est nécessaire de prévoir des infléchissements - et parfois l'absence de développement - ou au contraire des problèmes de reconversion de certains secteurs.
- Il ne semble pas qu'il y ait nécessairement une façon optimale de répartir l'activité dans l'espace sur le plan du développement (renvoi fiche B). Le principe des zones d'activités telles qu'on les connaît (offre foncière) est un choix urbain qui n'est pas nécessairement indispensable au développement économique, une partie de celui-ci ne se faisant pas par extension, mais par recomposition des tissus économiques existants.
- La notoriété de l'agglomération (promotion du cadre de vie) est surtout un objet de communication. Le fait que les habitants puissent accéder en une heure à des sites majeurs de nature, les rend peut être moins sensibles que dans d'autres agglomérations aux espaces proches et à leur qualité (paysage, patrimoine, historique et bâti).

<p>FICHE A</p>	<p>DES FONCTIONS METROPOLITAINES RENFORCEES ET RENOUVELEES POUR ACCOMPAGNER LE POSITIONNEMENT DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE</p>			
<p>Problématique / Questions</p> <p>A 2</p>	<p>Les villes à une heure se constituent-elles en "réseau de ville" ?</p> <p>Quel modèle de développement ?</p>			
<p>Observations proposées</p>	<p>Indicateurs</p>	<p>Complexité</p>	<p>Territoire</p>	<p>Acteurs - Privé - Public - Associatif - État</p>
<p>Dynamique des villes régionales logement (logement, peuplement, activités, projets)</p> <p>Diversité de l'offre sur une gamme d'équipements</p>	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Indice synthétique de développement bâti à partir du nombre de taxe d'habitation, de permis de construire logement, activité, bureau, commerce) ♦ part de croissance démographique localisée sur les axes, les bourgs, les villes moyennes ♦ Indice de tension sur le marché du logement : valeur des loyers, locaux vacants, demandes non satisfaites ♦ Indice de diversité et de niveau de l'offre d'équipements (hôpitaux, maternité, enseignement, gares et transport, culture). Temps d'accès à quelques grands équipements - % de grandes surfaces spécialisées (sport, hi-fi, culture) - demandes enregistrées en C.D.E.C. et fermetures (>300m²) - part des enseignes de notoriété et/ou émergentes (diversité de l'offre commerciale) 	<p>1</p> <p>1</p> <p>2</p> <p>2</p> <p>1</p> <p>2</p>	<p>Aire métropolitaine</p> <p>Villes moyennes et leur propre banlieue</p>	<p>Collectivités locales</p> <p>Collectivités locales, Région, État, D.D.E.</p> <p>C.D.E.C.</p> <p>Distributeurs, Collectivités locales</p>
<p>Les échanges entre la métropole et les villes moyennes</p> <p>Migrations, flux, échanges</p>	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Courbes des temps d'accès par mode (V.P., S.N.C.F., bus) ♦ Migrations résidentielles : <ul style="list-style-type: none"> - Solde des échanges entre les villes moyennes et l'agglomération toulousaine - Part des arrivants "hors région" vers les villes moyennes ♦ Migrations alternantes domicile-travail villes moyennes, axes, bourg, agglomération toulousaine, dont S.N.C.F. 	<p>1</p> <p>1 ou 3</p> <p>1</p>		<p>État, Schéma de voirie, Région,</p> <p>S.N.C.F. - Région</p>

FICHE A	DES FONCTIONS METROPOLITAINES RENFORCEES ET RENOUVELEES POUR ACCOMPAGNER LE POSITIONNEMENT DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE			
Problématique / Questions A 3	→ Les grands équipements d'intérêt métropolitain			
Observations proposées	Indicateurs	Complexit é	Territoir e	Acteurs - Privé - Public - Associatif - État
<p>Équipements de niveau métropolitain</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Université - Appareil de formation supérieure ♦ Lycées - formations supérieures ou spécialisées ♦ Hôpitaux, santé ♦ Culture - Équipements ♦ Accueil, congrès de dimension nationale ♦ Hôtels, tourisme d'affaire <p>Liaisons internationales</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'étudiants et de diplômes délivrés - % d'insertion locale en fin d'étude par niveau de diplôme - Nombre d'élèves en CPGE ou STS - Accessibilité aux services d'urgence, maternité (maillage du territoire et maintien de fonctions essentielles) et populations desservies - Nombre de salles de spectacles par type, conservatoires, troupes, grands événements culturels (festivals), fréquentation ♦ Nombre de congrès et de participants (si > 100 participants) ♦ Nombre de chambres par catégories (offre) et niveau de remplissage - sites de tourisme d'affaire repérés et fréquentations annuelles ♦ Nombre de vols et de passagers sur les principales destinations 	<p>2</p> <p>1</p> <p>2</p> <p>1</p> <p>1 ou 2</p> <p>1</p>	<p>grandes métropoles</p> <p>Aire métropolitaine</p> <p>Villes moyennes</p> <p>Aire métropolitaine grandes métropoles</p> <p>Grandes métropoles Aire métropolitaine</p> <p>grandes métropoles</p>	<p>Rectorat, Région, Collectivités locales</p> <p>D.R.A.S.S., Schéma régional</p> <p>Collectivités locales</p> <p>C.R.I.C., Aéroport</p>

FICHE A	DES FONCTIONS METROPOLITAINES RENFORCEES ET RENOUVELEES POUR ACCOMPAGNER LE POSITIONNEMENT DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE			
Problématique / Questions A 4	→ Cadre de vie - patrimoine à valoriser pour la promotion de l'agglomération			
Observations proposées	Indicateurs	Complexité	Territoire	Acteurs - Privé Public - Associatif - État
<p>Sites naturels et bâtis</p> <ul style="list-style-type: none"> - Secteur sauvegardé, ZPPAUP - Bastides Villages de caractère - Paysages de reconquête - Grands sites naturels - Rivières - Curiosités naturelles <p>Classification selon :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Paysages à notabilité - Paysages à notoriété - Sites de réputation touristique 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de sites et fréquentation - Communes avec office du tourisme, selon niveau - Opérations de valorisation promotion : - Journée patrimoine, entrées musées, festivals, dont manifestations s'appuyant sur le patrimoine - Opérations de requalification des espaces urbains (OPAH, Opération centre ville,...) 	<p>2</p> <p>1</p> <p>2</p>	<p>Grande région</p> <p>et</p> <p>espaces de l'agglomération toulousaine</p>	<p>Comité régional du tourisme</p> <p>Offices du tourisme</p>
<p>Images représentation</p> <p>Enquêtes nationales</p> <p>Sport et culture, notoriété externe</p> <p>Image pour les investisseurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Indicateur à bâtir - Équipes à notoriété (classements nationaux ou internationaux) - Nombre de vente des productions artistiques locales (disques-livres FNAC) - % des investisseurs extérieurs à la région pour les logements Périssol ou autres placements 	<p>1</p> <p>1</p> <p>3</p>	<p>Aire métropolitaine grandes métropoles</p> <p>Aire métropolitaine Grandes métro-poles</p>	<p>Presse spécialisée Ministère de la Culture, DRAC, SACEM, FNAC</p> <p>Professionnels</p>

Fiche B : Une maîtrise de l'espace pour favoriser un développement durable

1 - Enjeux

- Maîtriser le processus d'urbanisation et d'extension de l'agglomération
- Promouvoir les bases d'un développement durable, frein à l'utilisation de l'automobile au profit des T.C. et des modes doux

2 - État des lieux - État des changements

- Agglomération en croissance
- Faible capacité de résistance des espaces agricoles et naturels
- Développement du réseau de voiries primaires
- Convergence des logiques des acteurs (peu de maîtrise publique) et des modes de vie en faveur du périurbain.

3 - Objectifs du Schéma Directeur

- Maîtriser l'urbanisation
 - Éviter le mitage, établir des limites claires entre urbain et rural
 - Orienter le développement sur l'urbain existant
 - Protéger, valoriser les sites naturels et urbains.
- Promouvoir un urbanisme de proximité et renforcer les centralités
 - Rapprocher les fonctions habitat/emploi/équipements services (mixité)
 - Tendre vers une “ autonomie ” minimale des entités territoriales
 - Garantir l'accessibilité et l'usage des services et équipements publics.
- Développer les transports collectifs et les modes de déplacement non mécanisés
 - Renforcer l'intermodalité.

4 – Décomposition de la problématique en sous-quartiers

- B1** L'extension et l'étalement urbain
- B2** La résistance du milieu agricole à la pression urbaine
- B3** Le processus de spécialisation du territoire
- B4** La promotion de la diversité des modes de transport

5 - Modèles sous-jacents dans le S.D.A.T.

- La croissance de l'agglomération continue de se localiser sur la première et la deuxième couronne. Aucun phénomène de développement urbain hors des unités du Schéma Directeur n'apparaît.
- L'extension urbaine sur la première et la deuxième couronne est maîtrisée. L'ouverture à l'urbanisation des sols s'effectue de façon équilibrée sur tous les secteurs de l'agglomération ainsi que sur toutes les communes.
- La croissance est localisée sur les pixels définis au Schéma Directeur mais également sur les territoires déjà urbanisés. Un processus de densification se dégage.

6 - Discussion des modèles sous-jacents au sein du groupe de travail

- Prendre en compte la demande sociale des ménages : tout le raisonnement repose sur l'idée que les gens veulent leur maison, leur jardin. Cette dimension doit être prise en considération, même si on ne peut pas construire un indicateur statistique unique. On peut au moins introduire des résultats d'enquête et imaginer des systèmes de panel. L'agglomération toulousaine est un modèle pur de la question de l'étalement. C'est une question stratégique qui déborde l'agglomération. L'exemple des ménages venant de la région parisienne montre qu'ils ne raisonnent pas en terme de distance, mais en terme de temps passé dans la voiture et qu'ils ont en plus intégré le fait que le temps passé dans la voiture est un temps social.
- Un des "plus" du nouveau Schéma Directeur par rapport à l'ancien, c'est qu'il délimite ce qui pourrait relever de nouveaux prélèvements dans la zone agricole à des fins d'urbanisation. On aura moins le risque de dilution, d'éparpillement et de mutation. Mais il n'y a pas pour autant de " ligne Maginot " au pourtour du S.D.A.T. Or beaucoup de choses se passent aujourd'hui juste après le "trait".
- Il faut que l'analyse puisse aller derrière ce trait. S'il y a effort de maîtrise à l'intérieur du S.D.A.T., les Maires de l'extérieur vont être contents. Ils recevront la demande. C'est pour cela que la question de la demande est importante.
- Les centralités, objectif affiché du S.D.A.T., arrivent-elles à retenir la population, ou bien au contraire, chacune produit-elle sa propre centralité secondaire, alimentant ainsi le processus de l'étalement urbain ?
- Les secteurs périphériques actuels peuvent tendre à l'autonomisation, (on va de moins en moins à Toulouse), même si les gens continuent à se dire éventuellement Toulousains et même s'ils ont besoin de l'image de l'agglomération.
- Il n'y a pas de retour au centre de ménages âgés (à confirmer par le R.G.P. 1999). Ce phénomène n'est pas d'actualité, l'agglomération attire de très jeunes ménages qui portent le marché du pavillonnaire.

FICHE B	MAÎTRISE DE L'ESPACE POUR FAVORISER U DEVELOPPEMENT DURABLE			
Problématique / Questions B 2	→ La résistance du milieu agricole à la pression urbaine			
Observations proposées	Indicateurs	C o m p l e x i t é	Territo ire	Acteurs - Privé Public - Associatif - État
L'évolution des prix des terres agricoles	- prix des terres agricoles sur commune en limite du Schéma Directeur et hors Schéma Directeur	1	Aire urbaine par commune	Région Département Communes Intercommunalités Agriculteurs SAFER/Chambre d'agriculture Acheteurs (promoteurs, aménageurs, autres)
L'état des exploitations agricoles : apparition de friches	- évolution des surfaces de terres cultivées	2	Aire urbaine, par commune 2° et 3° couronne hors Schéma Directeur	Région Département Communes Intercommunalité
La pérennité des exploitations	- caractéristiques des exploitations (âge, nombre, renouvellement, surface exploitée)	1	Aire urbaine, par exploita- tion	Agriculteurs SAFER Chambre d'Agriculture D.D.A.F.
	- le montant moyen de la taxe foncière non bâtie - prix du foncier agricole - résultat net d'exploitation/chiffre d'affaires	1	Aire urbaine, par commune	D.R.A.F. D.G.I.

FICHE B	MAÎTRISE DE L'ESPACE POUR FAVORISER UN DEVELOPPEMENT DURABLE			
Problématique / Questions B 3	→ Le processus de spécialisation du territoire			
Observations proposées	Indicateurs	Complexité	Territoire	Acteurs - Privé - Public - Associatif - État
L'équilibre en matière d'équipements sur le territoire de l'agglomération	<ul style="list-style-type: none"> - localisation des équipements - poids de population dans un périmètre de x mètres des équipements 	2 2	Aire urbaine, par commune	État Région Département Commune Intercommunalité Établissements publics
L'émergence de centralités sectorielles	<ul style="list-style-type: none"> - localisation des centralités sectorielles - fonction, diversité (de l'hyper spécialisation au centre diversifié) 	2 2	Aire urbaine, par commune	État Région Département Commune Intercommunalité Établissements publics
La mixité de l'occupation des sols	<ul style="list-style-type: none"> - la proportion d'occupation habitat/activités $\frac{\text{Surface/type d'occupation sol (habitat/activités)}}{\text{Surface urbanisée commune}}$ $\frac{\text{Surface projetée/type habitat/activité}}{\text{Surface projetée commune}}$ $\frac{\text{Surface projetée/type habitat/activité}}{\text{Surface urbanisée par type}}$	1	Aire urbaine, par commune	État Région Département Commune Intercommunalité Établissements publics

FICHE B	MAÎTRISE DE L'ESPACE POUR FAVORISER UN DEVELOPPEMENT DURABLE			
Problématique / Questions B 4	→ La promotion de la diversité des modes de transports			
Observations proposées	Indicateurs	Complexité	Territoire	Acteurs - Privé - Public - Associatif - État
L'accessibilité aux territoires	<ul style="list-style-type: none"> - Isochrone depuis Toulouse (20 ou 30 minutes ?) suivant réseau (V.P. – T.C.) en heure de pointe et heure creuse et trafic - isochrone depuis centralités sectorielles - isochrone depuis grands équipements (hors centralités) 	2 2 2	Aire Urbaine Aire du S.D. Aire du S.D.	État - D.D.E. - D.R.E. Région - Département État D.D.E. - D.R.E. Région - Département Communes État D.D.E. - D.R.E. Région - Département Communes
L'efficience de la desserte en T.C.	$\frac{\text{Nombre de services} \times \text{nombre d'arrêts (2 sens)}}{\text{Superficie PTU - Zones NC + ND}}$ <ul style="list-style-type: none"> - poids de population dans un rayon de x mètres (300 ?) autour des arrêts T.C. 	2 2	Aire du P.T.U. Aire du S.D. par lignes	S.M.T.C. - S.E.M.V.A.T. Communes Département - Région Région - Département Inter-communalité Communes
L'émergence ou le renforcement d'autres réseaux	- état et évolution des réseaux cycles et piétons intercommunaux	2	Aire du S.D.	Inter-communalité Communes

Fiche C : L'accueil de la diversité sociale pour garantir la cohésion sociale sur tous les territoires

1 - Enjeux

→ La ville échange : le lieu de la diversité et du lien social

2 - État des lieux

- Tendances à la spécialisation des territoires en termes de catégorie socioprofessionnelle, d'âge, de type de ménages, entre centre et périphérie, à l'intérieur de la ville-centre et entre secteurs de la périphérie
- Accentuation des processus de valorisation/dévalorisation [résidentiel Sud-Est et centre de Toulouse / Nord et Sud-Ouest (habitat social) par exemple]
- "Autonomisation" progressive des territoires de la périphérie (Cf. résultats enquêtes ménages)
- Concentration de l'emploi sur le cœur de l'agglomération.

3 - Objectifs Schéma Directeur

- Rendre la ville accessible pour tous et pour tous les territoires
- Réussir la mixité urbaine en garantissant une offre diversifiée pour chaque territoire :
 - Offre résidentielle,
 - Offre emploi,
 - Offre d'équipements et de services.
- Renforcer la cohésion sociale.

4 – Décomposition de la problématique en sous-questions

→ Ville et rapports sociaux : mouvement naturel de l'urbanisation accentue la fragmentation sociale et les processus d'exclusion. L'intervention sur la ville doit être conçue sur des principes de mixité et de proximité garants de diversité et de cohésion sociale.

C1 La spécialisation sociale se confirme-t-elle ?

C2 L'offre de logements et de services est-elle équitablement répartie ?

C3 Quels sont les signes de rétraction sociale ?

5 - Modèles sous-jacents dans le S.D.A.T.

- ➔ La mixité de l'offre de logements, de services, d'emploi à différentes échelles du territoire garantit la diversité sociale
- ➔ Les projets urbains (extension ou recomposition) basés sur la mixité doivent permettre de contrebalancer la tendance à la spécialisation
- ➔ La ville historique, héritée, porteuse de qualité urbaine (proximité, présence de l'espace public) garantit la cohésion sociale.

6 - Discussion des modèles sous-jacents au sein du groupe de travail

- ➔ Le développement urbain "naturel" de l'agglomération toulousaine accentue la fragmentation sociale et les exclusions, le mouvement constaté en 1990 de spécialisation sociale se renforce.
- ➔ Pour contrecarrer ces tendances et garantir la diversité et la cohésion sociale, le Schéma Directeur propose de remettre en cause le schéma fonctionnaliste de la ville et de refonder le développement urbain sur des principes de mixité et de proximité : l'offre de services publics entendue au sens large comme l'offre de logement, de services et d'équipements doit être diversifiée et équitablement répartie sur les différents territoires de l'agglomération afin d'être accessible à tous (mise en œuvre du droit au logement et du droit à la ville).
Tous les projets urbains (extension ou recomposition) doivent répondre à ces objectifs de mixité et de proximité.
- ➔ La critique essentielle de ce modèle porte sur la relation présumée entre la présence sur un territoire et l'accès réel à cette offre. Néanmoins la volonté de distribuer de façon équitable dans la ville une offre de services diversifiée apparaît à tous comme un enjeu important.

<p align="center">FICHE C</p>	<p align="center">L'ACCUEIL DE LA DIVERSITE SOCIALE POUR GARANTIR LA COHESION SOCIALE SUR TOUS LES TERRITOIRES</p>			
<p>Problématique / Questions</p> <p align="center">C 1</p>	<p align="center">→ La spécialisation sociale se confirme-t-elle ?</p>			
<p>Observations proposées</p>	<p align="center">Indicateurs</p>	<p align="center">C o m p l e x i t é</p>	<p align="center">Territoire</p>	<p align="center">Acteurs - Privé Public - Associatif - État</p>
<p>Évolution des situations de précarité</p> <p>➤ Répartition des ménages bénéficiaires de minima sociaux</p>	<p>- Part des ménages bénéficiaires de minima sociaux dans la population globale des ménages</p> <p>- Écart à la moyenne de l'agglomération</p>	<p align="center">1</p>	<p align="center">Aire Urbaine</p> <p align="center">Unité : Quartiers I.N.S.E.E. 2000</p>	<p align="center">C.A.F.</p>
<p>Évolution de la spécialisation socio-spatiale</p> <p>➤ Répartition des catégories sociales et professionnelles</p> <p>➤ Répartition par âge de la population</p> <p>➤ Niveau de revenu et/ou d'imposition des ménages</p>	<p>- typologie sur les caractéristiques socio-démographiques des ménages Cf. Grenoble ou travaux N. Tabar</p>	<p align="center">2</p>		<p align="center">I.N.S.E.E.</p> <p align="center">D.G.I. / I.N.S.E.E.</p>

FICHE C	L'ACCUEIL DE LA DIVERSITE SOCIALE POUR GARANTIR LA COHESION SOCIALE SUR TOUS LES TERRITOIRES			
Problématique / Questions C 2	→ L'offre de logement et de services est-elle équitablement répartie ? (LO.V. + Loi Besson)			
Observations proposées	Indicateurs	C o m p l e x i t é	Territoire	Acteurs - Privé Public - Associatif - État
Diversité de l'offre de logement	- prix par produit collectif/individuel/public/privé	1	Aire Urbaine Unité : Territoire d'équilibre S.D.A.T. Quartiers	Communes S.E.M. Administrations
Offre de services publics et équipements - publics - privés ➤ Répartition de l'offre ➤ Accessibilité/fréquentation	- degré de la diversité sur une gamme à créer agglomération ou nationale - à déterminer par enquêtes	2	Territoires cités dans le S.D.A.T. comme devant accueillir la mixité : - entrée de ville - centralités sectorielles - grands sites à projet - quartier d'habitat social	Communes S.E.M. Administrations

<p>FICHE C</p>	<p>L'ACCUEIL DE LA DIVERSITE SOCIALE POUR GARANTIR LA COHESION SOCIALE SUR TOUS LES TERRITOIRES</p>			
<p>Problématique / Questions</p> <p>C 3</p>	<p>→ Quels sont les signes de rétraction sociale ?</p>			
<p>Observations proposées</p>	<p>Indicateurs</p>	<p>C o m p l e x i t é</p>	<p>Territoir e</p>	<p>Acteurs - Privé Public - Associatif - État</p>
<p>Les gestes de repli</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Volume, nature des gestes de repli exprimés par la population <ul style="list-style-type: none"> - pétitions - plaintes - démarches ➤ Évasion scolaire à l'entrée en 6° ➤ Effectifs scolaires public/privé - 	<ul style="list-style-type: none"> - à constituer après enquêtes auprès des maires de l'agglomération plus analyse presse (S.I.G.) - volume des demandes de dérogations sur l'effectif attendu entrée en 6° - comparaison des évolutions 	<p>1</p> <p>2</p> <p>1</p>	<p>Aire Urbaine</p> <p>Agglomération</p> <p>Test sur secteur ?</p>	<p>Syndicat pour l'accueil des nomades</p> <p>S.I.E.A.N.A.T. - Préfet Organismes H.L.M. Communes</p> <p>Académie Écoles primaires Communes</p>
<p>Solidarité entre économies marchandes et insertion</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Clauses de mieux-disant social sur marchés publics 	<ul style="list-style-type: none"> - à déterminer si observation retenue 			<p>Entreprises de réseau et de services :</p> <ul style="list-style-type: none"> - E.D.F. - Poste - S.N.C.F. <p>Entreprises B.T.P.</p>

Fiche D : Prévention/Protection contre les risques et les nuisances pour offrir un environnement de qualité et un cadre de vie accueillant

1 - Enjeux

- ➔ Protection et valorisation des sites bâtis, naturels et agricoles pour améliorer le cadre de vie
- ➔ Développement durable et efficience du système urbain : un défi écologique
 - préserver les ressources naturelles (eau, air, sol, énergie)
 - prévenir les risques naturels et technologiques (sécurité)
 - limiter les nuisances et pollutions (santé).

2 - État des lieux

- ➔ Contexte géographique de plaine fluviale (agriculture intensive, étalement de l'urbanisation, nappes alluviales sensibles)
- ➔ Proximité, accessibilité des grands sites de nature de Midi-Pyrénées
- ➔ Effets cumulés potentiels des risques naturels et industriels
- ➔ Dégradation, voire disparition progressive des éléments patrimoniaux de valeur collective
- ➔ Développement récent (urbain et économique) en rupture spatiale et historique forte
- ➔ Effets des nuisances urbaines sur la santé.

3 - Objectifs Schéma Directeur

Objectifs primordiaux de durabilité

- ➔ Préserver les ressources naturelles pour garantir la survie et le développement de l'urbain (eau, air, sol, ...)
- ➔ Limiter les pollutions, les nuisances et les risques naturels et technologiques, pour assurer la santé et la sécurité (déchets, nuisances sonores, ...)
- ➔ Améliorer le cadre de vie

4 – Décomposition de la problématique en sous-questions

D 1 La perception et l'évolution des paysages urbains

D 2 Le niveau de vulnérabilité de l'agglomération

D 3 Les effets des pollutions urbaines.

5 - Modèles sous-jacents du S.D.A.T.

- ➔ Un plan paysage d'agglomération ne pourra permettre la reconnaissance des grands sites patrimoniaux de valeur collective et l'émergence de nouveaux paysages que dans le cadre de moyens de mise en œuvre croisés :
 - valorisation des espaces naturels de proximité
 - projet de développement de l'agriculture périurbaine
 - traitement des entrées de ville.

- ➔ En matière de risques l'agglomération peut se doter de deux dispositifs convergents :
 - prévention des risques naturels et contrôle des risques technologiques, industriels
 - limitation des effets aggravants liés à l'urbanisation à proximité des sites sensibles

- ➔ La gestion globale des ressources (le cycle de l'eau, la diminution des rejets polluants dans l'air, le bruit, la consommation d'énergie et le traitement des déchets) permettrait de développer des solidarités internes, amont/aval de l'agglomération, avec l'espace régional voire supra régional.

6 - Discussion des modèles sous-jacents au sein du groupe de travail

- ➔ L'agglomération toulousaine dispose d'une forte attractivité liée au patrimoine paysager (bâti essentiellement), alors que ce capital hérité et acquis ne fait quasiment pas l'objet de politiques de valorisation. Il est considéré comme un décor et non comme un espace vivant.
 - entre la forte image dégagée par l'écusson historique du centre-ville de Toulouse et celle du patrimoine régional, un vide de représentation paysagère existe pour la périphérie toulousaine.
 - l'identité du "pays toulousain" s'efface devant le dynamisme récent de l'expansion urbaine, économique de l'agglomération
 - la faible résistance de l'espace et de l'activité agricoles, considérée encore aujourd'hui comme une réserve foncière à l'urbanisation concourt à affaiblir le paysage périurbain (renvoi à la fiche B : rapport entre forme urbaine, densité / paysage).

- ➔ Dans l'agglomération toulousaine les formes d'urbanisation ont une forte incidence sur le niveau des risques technologiques ou industriels, et naturels.
 - le renforcement des politiques nationales de prévention des risques naturels (5 % des surfaces en France sont inondables, elles concernent 10 % de la population) impose d'identifier les sites d'enjeu en fonction du type d'aléa rencontré notamment dans un système fluvial (larges secteurs inondés sous faible hauteur d'eau)
 - la réalisation d'une cartographie informative à l'usage de tout public rend de plus en plus transparente la notion de risques et l'obligation d'information par les collectivités locales.

- ➔ Les effets de pollutions urbaines sont gérés de façon sectorielle (assainissement, lutte contre le bruit, lutte contre la pollution de l'air,...) sans intégrer globalement les coûts induits :
 - santé publique
 - dépenses énergétiques
 - restauration des milieux à long terme (décharge, nappes phréatiques, ...).

♦ amélioration des entrées de ville A.S.F. - S.N.C.F. - D.D.E., Département, ...	- surface plateau piétonnier sur surface urbanisée (hors zone d'activité)	1	Agglomération	Commune
--	---	---	---------------	---------

FICHE D	PRÉVENTION / PROTECTION CONTRE LES RISQUES ET NUISANCES POUR OFFRIR UN ENVIRONNEMENT DE QUALITE ET UN CADRE DE VIE ACCUEILLANT			
Problématique / Questions D 2	➔ Apprécier le niveau de vulnérabilité de l'agglomération			
Observations proposées	Indicateurs	Complexité	Territoire	Acteurs - Privé Public - Associatif - État
Évaluation des risques humains et des coûts économiques <ul style="list-style-type: none"> ♦ les cartes d'aléas de l'État ♦ la classification des zones de risques des assurances ♦ population résidente dans les zones inondables d'aléas forts ou moyens ♦ population résidente dans les P.I.G., zones P.P.I., SEVESO et à proximité des T.M.D. 	<ul style="list-style-type: none"> - refus de P.C. ou contentieux/ensemble P.C. demandés - estimation des coûts financiers en zone d'enjeu (immobiliers, activités, infrastructures) - indice global des risques cumulés par territoire 	<p style="text-align: center;">3</p> <p style="text-align: center;">2</p>	<p style="text-align: center;">Département</p> <p style="text-align: center;">Agglomération</p>	<p style="text-align: center;">Assurances</p> <p style="text-align: center;">D.D.E. - Communes</p>
Le niveau d'information préventive de la population				
<ul style="list-style-type: none"> ♦ localisation des I.C. et des P.I.G. à risques technologiques ♦ cartographies informatives zones inondables ♦ information sur les accidents/incidents intervenus 	<ul style="list-style-type: none"> - fréquence des campagnes d'information sur les risques (commune, agglomération) – cible, moyens - fréquence des exercices de prévention – cible, périmètre de l'exercice 	<p style="text-align: center;">1</p> <p style="text-align: center;">1</p>	<p style="text-align: center;">17 communes</p> <p style="text-align: center;">17 communes</p>	<p style="text-align: center;">S.P.P.P.I. - DRIRE</p> <p style="text-align: center;">S.P.P.P.I. État - Département Communes - A.E.A.G. DRIRE - C.L.I.S.</p>
Suivi des effets de l'urbanisation sur le niveau des risques <ul style="list-style-type: none"> ♦ effets aggravants ♦ effets limitant (techniques alternatives de limitation des ruissellements sur bassins versants amont) ♦ déclaration de sinistres dus à des catastrophes naturelles 	<ul style="list-style-type: none"> - taux d'imperméabilisation des sols - taux de réalisation des objectifs de maîtrise des risques industriels 	<p style="text-align: center;">3</p> <p style="text-align: center;">1</p>	<p style="text-align: center;">Aire Urbaine 17 communes</p>	<p style="text-align: center;">Collectivités S.P.P.P.I. - DRIRE</p> <p style="text-align: center;">Assurances - Préfecture</p>

♦ expropriations réalisées				Prévention Communes - D.D.A.F.
♦ travaux d'enrochement, endiguement				

FICHE D	PRÉVENTION / PROTECTION CONTRE LES RISQUES ET NUISANCES POUR OFFRIR UN ENVIRONNEMENT DE QUALITE ET UN CADRE DE VIE ACCUEILLANT			
Problématique / Questions D 3	→ Mesurer les effets des pollutions urbaines			
Observations proposées	Indicateurs	Complexité	Territoire	Acteurs - Privé - Public - Associatif - État
Mesurer le niveau de pollution des milieux <ul style="list-style-type: none"> ♦ les eaux de surface ♦ la qualité de l'air ♦ le bruit ambiant 	<ul style="list-style-type: none"> - ratio ; objectif qualité/qualité constatée par cours d'eau en cinq classes - indice "atmo" - part population exposée au bruit des axes terrestres aériens et activités bruyantes 	1 1 2	Région métropolitaine Agglomération Aire Urbaine	A.E.A.G. ORAMIP Commune - Département Région - État
La gestion des ressources <ul style="list-style-type: none"> ♦ eau potable, rejets domestiques, industriels ♦ consommation d'énergie ♦ consommations par type (industrie, déplacement, habitat) ♦ gestion des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> - nombre d'accidents et analyses non conformes taux DCO, azote/objectif dépollution Déchets : - % tri sélectif, % recyclé - ratio tonnage incinéré/T. Total 	1 3	Aire Urbaine Aire Urbaine	D.D.A.S.S. - DRIRE S.P.P.P.I. GSO - E.D.F. - G.D.F. Pétroliers ADEME DECOSSET
Les effets sur la santé <ul style="list-style-type: none"> ♦ physique ♦ troubles du comportement (maladies mentales, suicides, consommation de substances psychotropes ou de dépendance) 	<ul style="list-style-type: none"> - Mortalité : totale, respiratoire, cardio-vasculaire, taux pour 100 000 habitants - Morbidité : nombre d'admissions hospitalières, taux pour 100 000 habitants - Accidentologie : nombre de victimes, taux de gravité, taux pour 10 000 habitants 	3 1	Aire Urbaine Aire Urbaine	D.R.A.S.S. - pôle Air-Santé C.D.E.S. I.N.S.E.R.M. O.R.S. I.N.S.E.R.M. O.R.S.

6. Des observations aux indicateurs : les conditions d'interprétation

Données et indicateurs

→ **L'exercice entamé par le groupe de travail n'est pas entièrement abouti** : on ne dispose pas de tous les indicateurs pertinents prêts à être intégrés dans un système d'information géographique.

Si l'on considère qu'un indicateur doit renseigner sur un thème et être accepté par les partenaires de l'outil de veille, il faudra encore élargir un certain nombre de fiches, constituer des sous-groupes de travail.

→ **Dans le même temps, une expertise des sources** disponibles est à conduire. Pour certaines données on sait que l'information est disponible et déjà traitée, pour d'autres, elle est entièrement à rechercher, à analyser et à constituer sous une forme répondant aux besoins de l'outil de veille.

→ **L'outil de veille ne se limite pas**, pour le groupe de travail, **à des indicateurs statistiques localisés**. L'information restituée peut être composée d'enquêtes qualitatives sur les attentes ou les comportements, de recueils d'événements particuliers qu'il s'agirait de capitaliser dans un processus de débat local. Cette méthode peut favoriser à travers l'échange, la compréhension des phénomènes à l'œuvre dans l'agglomération en relation avec le jeu des acteurs.

Mobilisation des partenaires, le cadre de restitution, l'interprétation

→ **La collaboration avec les fournisseurs de données est un enjeu en soi**. La réflexion sur l'outil de veille ne peut pas être que technique. Il y a en effet un enjeu stratégique autour de la connaissance, particulièrement dans une agglomération peu structurée.

Dans ce cadre, le mode d'utilisation des données, le mode de restitution devront être associés à l'interprétation.

Un système basé sur des échanges, garantissant un retour pour les partenaires, est la garantie de leur mobilisation.

→ **L'affichage de la maîtrise d'ouvrage, de l'échelon politique** de la commande locale renvoie au Schéma Directeur et à la mise en place d'un Comité de Pilotage qui définit les cadres de restitution et le système d'échange d'informations. Sur la base de cette validation politique, un groupe de pilotage des porteurs de données pourrait être constitué.

→ **L'outil de veille est conçu comme un levier** pouvant agir auprès des décideurs, en particulier auprès de ceux qui portent les politiques publiques. Il y a donc une dimension pédagogique, de sensibilisation quant aux conséquences des décisions prises sur le territoire.

→ Dans ce cadre **un des enjeux concerne les "microdécisions"** prises par les élus, décisions qui vont entraîner un basculement dans les territoires les plus fragiles de l'agglomération. C'est le cas par exemple des communes de la troisième couronne, soumises plus particulièrement à la pression foncière.

Pour autant, le champ des microdécisions constitue un matériau très difficile à introduire pédagogiquement.

→ **Une question stratégique : la capacité d'interprétation.** S'il est souhaitable de généraliser et de faciliter l'accès aux sources d'information, il faut, en même temps, développer les capacités d'interprétation des utilisateurs.

L'enjeu pour l'outil de veille, n'est pas seulement de livrer des informations sur des questions stratégiques en débat dans l'agglomération, mais également de mettre à disposition des utilisateurs une capacité d'analyse, avec une volonté de pédagogie.

Il ne peut donc y avoir décision sur l'observation sans discussion sur la capacité d'interprétation. La question des "sorties" de l'outil de veille est donc essentielle.

→ **La temporalité de l'outil de veille**

Si l'exercice de planification et les effets des politiques publiques s'inscrivent dans le long terme, il n'est pas envisageable que la production des indicateurs s'effectue tous les cinq ou dix ans (amplitude des précédentes périodes intercensitaires).

Si l'annualité ne peut être systématiquement retenue pour tous les thèmes, il paraît nécessaire de rythmer le projet et les restitutions : animation du comité de pilotage, capitalisation des travaux réalisés, calculs en "temps direct" pour certains indicateurs fondamentaux comme la consommation du territoire, la pollution...).

→ **La comparabilité**

L'outil doit intégrer en premier lieu les spécificités de l'agglomération toulousaine, mais également la comparaison avec d'autres sites (grandes agglomérations) sur quelques points choisis (fonctions métropolitaines, étalement urbain par exemple).

7. La suite des travaux

- ➔ Lors de la réunion du 2 décembre 1998 le groupe de travail a manifesté le souhait de poursuivre l'expérimentation. Mobilisé pendant plusieurs mois sur cette problématique de l'observation de l'agglomération, il tient à rester lui-même en "état de veille".
 - vis à vis du Programme Acteur en 1999 tant sur le tronç "commun" que sur une éventuelle poursuite de contractualisation de l'expérimentation avec le C.E.R.T.U.
 - vis à vis des problématiques locales formulées au cours des travaux dont la poursuite (recherche sur les données, les indicateurs) constitue un objectif commun.

- ➔ Ainsi il est proposé en l'état actuel du Programme Acteur :
 - de maintenir des réunions du groupe de travail local au cours de l'année,
 - d'identifier les axes de travail communs tels qu'ils ressortent des fiches et des réunions spécialisées.

Ces axes de travail concernent autant la définition des indicateurs à titre exploratoire, que l'accès aux sources et le partenariat à bâtir.

➔ **Thème fonctions métropolitaines**

- **indicateurs sur les emplois** : typologies socioprofessionnelles, emplois stratégiques, définition de nomenclatures, rapprochement de l'I.N.S.E.E. pour une exploitation des sources "déclarations annuelles des données sociales" (D.A.D.S.), traitement du Recensement Général de la Population 1999.
- **secteur d'activité économique** : valorisation d'une base de données constituée sur les entreprises de hautes technologies (localisation, historique, relations entre les entreprises, la recherche et l'enseignement)
- **emplois/chômage** : indicateurs sur le chômage, les qualifications, les migrations résidentielles, accès aux sources A.N.P.E. et D.R.T.E.

➔ **Thème maîtrise de l'espace**

- indicateurs sur la consommation de l'espace : valorisation du fichier D.D.E. d'assemblage simplifié des P.O.S. du Département, comparaison de surfaces consommées
- indicateurs sur la résistance ou non du milieu agricole à l'urbanisation : valorisation du fichier des extraits d'actes notariés sur les mutations des terres, exploitation du fichier SAFER sur la pérennité des exploitations
- indicateurs sur le processus de spécialisation du territoire : observation sur la forme urbaine et les territoires spécialisés.

➔ **Thème diversité - équité**

- **indicateurs de précarité** : accès à la source "minima sociaux" (I.N.S.E.E. - C.A.F.) et travaux de définition des bonnes catégories à prendre en compte
- **indicateurs de mixité** : localisation des services et des équipements publics, indicateur de diversité

- **indicateurs sur les gestes ou attitudes de fuite et de repli**: évasion scolaire en 6°, accès aux sources.
 - ➔ **Thème environnement, vulnérabilité, ressources et valorisation**
 - indicateurs sur les paysages urbains : enquêtes d'opinion sur la qualité du cadre de vie, comparaisons photographiques, résistance des milieux agricoles
 - indicateurs de vulnérabilité : recherche d'un indice global des risques cumulés
 - indicateurs pollutions/milieux ressources : enquêtes d'opinion sur l'environnement, recherche sur les actions menées auprès des habitants sur le thème de l'amélioration de l'environnement.
 - ➔ L'approbation du Schéma Directeur de l'Agglomération Toulousaine devrait entraîner la mise en place d'une structure de suivi. C'est dans ce cadre que serait composé un Comité de Pilotage de l'outil de veille, associant élus de l'agglomération, représentants des autres collectivités territoriales (Département, Région) et représentants des services de l'État.
- Approuvé en décembre 1998, le S.D.A.T. stipule dans son préambule :

DEMAIN, il faudra mettre en œuvre le Schéma Directeur, et dans ce cadre, réaliser les grands projets d'intérêt métropolitain, définir les politiques prioritaires d'agglomération, construire les partenaires indispensables, suivre les évolutions urbaines autant que celles des grandes mutations de notre société urbaine et de ses modes de vie, pour ajuster en temps réel les besoins de développement aux demandes des populations et des entreprises.

Ainsi il faudra, face aux grands défis du début du XXI^e siècle :

- **mettre en place un grand partenariat d'agglomération** : avec l'État, la Région et les Départements concernés pour promouvoir un grand espace métropolitain de dimension européenne fort, équilibré et solidaire, fondé sur l'agglomération toulousaine et les villes moyennes proches : LA RÉGION MÉTROPOLE,
- **unir toutes les compétences publiques et privées de l'agglomération** pour construire une cité à l'échelle humaine équilibrée et conviviale, garante de la cohésion sociale... entre mémoire et modernité,
- **adapter progressivement les outils de la planification** aux nouvelles échelles territoriales et accompagner localement toutes les initiatives publiques pour un développement cohérent, étape par étape, de la métropole.

Le S.M.E.A.T. a depuis longtemps démontré sa capacité à travailler collectivement avec l'ensemble des partenaires de l'agglomération et souhaite comme il s'y était engagé, poursuivre cette entreprise fédératrice au-delà de l'étape d'approbation du Schéma Directeur.

Pour garantir la cohérence entre les grands équilibres d'agglomération et les projets communaux ou sectoriels, et initier les politiques prioritaires d'agglomération, le S.M.E.A.T. affirme sa volonté de coordonner et gérer dans le temps et l'espace le projet de développement de la métropole toulousaine.

Dans cette perspective, le S.M.E.A.T. deviendra la structure de veille et de suivi actif des évolutions de la métropole toulousaine, l'outil technique et institutionnel de pilotage d'une planification en continu, au service des grands partenaires de l'agglomération.

8. Conclusion

Au terme de cette phase de réflexion préalable, le processus d'échange et de discussion a permis de poser le cadre général de l'outil de veille.

La relecture du Schéma Directeur, la formulation des enjeux en quelques grandes questions, l'identification de problématiques, les modèles sous jacents et leur discussion, ont fait appel à des compétences très diverses. Ce travail repose sur une confrontation de points de vue différents sur la ville.

La démarche a été menée avec une intention : plaider pour une observation "engagée". L'acte d'observer, le choix des objets et des méthodes n'est pas neutre. Il ne s'agit pas de "livrer" des résultats aux maîtres l'ouvrages mais de bâtir de façon concertée un outil d'observation dont les bases elles mêmes sont autant de sujets à débats. Dans ce cadre, l'observation est orientée par le projet et chaque étape peut faire l'objet d'une discussion : choix des questionnements, des indicateurs, méthodes de traitement, interprétation, diffusion des résultats.

Après cette première phase, la réflexion s'orientera sur la recherche et l'expérimentation des indicateurs nécessaires à l'outil de veille. Un premier test devrait être effectué au cours de l'année 1999, sur quelques-unes des questions abordées dans les fiches (dont la comparaison avec d'autres agglomérations).

Ces exercices demanderont un travail plus précis sur les données et sur les territoires (quelles unités territoriales d'observations ?), ainsi que sur le suivi des aspects réglementaires du S.D.A.T. (carte de Destination Générale des Sols) et des autres documents de politique urbaine (Plan d'occupation des sols et documents de planification supra communaux).

Ce chantier re-questionne l'observation, dans le sens d'un renouvellement de nos pratiques, de nos "façons de faire". Ce renouvellement prend une dimension nouvelle avec le développement de nouveaux outils, comme les Systèmes d'Information Géographiques ou les images satellitaires.

A N N E X E S

T A B L E D E S A N N E X E S

A1. Composition du groupe de travail local	67
A2. Le séminaire du 23 septembre 1998	69
A3. Les réunions spécialisées	71
A4. Calendrier de l'étude	73
A5. Bibliographie	75

A1. Composition du groupe de travail local

C.I.E.U.

- Monsieur Jean-Paul LABORIE
- Madame Marie-Christine JAILLET
- Monsieur Robert MARCONIS
- Monsieur Michel GROSSETTI
- Monsieur Guy JALABERT
- Madame Corinne SIINO
- Monsieur Philippe ESTEBE
- Madame Françoise DESBORDES

C.C.I.T.

- Monsieur Nicolas VACCARELLA

D.D.E.

- Monsieur Pierre DREYFUSS
- Monsieur Gérard BISCAN

I.N.S.E.E.

- Monsieur José MASERO

A.U.A.T.

- Monsieur Jean-Marc MESQUIDA
- Madame Clarisse SCHREINER
- Monsieur Michel BURET
- Madame Isabelle BOULET
- Madame Christine MONJON

A2. Le séminaire du 23 septembre 1998

Participants :

C.I.E.U. Madame Marie-Christine JAILLET
Monsieur Robert MARCONIS
Monsieur Michel GROSSETTI
Madame Corinne SIINO
Monsieur Jean-Marc ZULIANI

C.C.I.T. Monsieur Nicolas VACCARELLA

CERTU Monsieur COTTALORDA
Monsieur Jacques GAGNEUR

D.D.E. Monsieur Pierre DREYFUSS

D.G.U.H.C. Monsieur Arne RENBERG

I.N.S.E.E. Monsieur José MASERO

A.U.A.T. Monsieur Jean-Marc MESQUIDA
Monsieur Michel BURET
Madame Isabelle BOULET
Madame Christine MONJON
Monsieur Alain OTHMAN
Monsieur Pascal COURCIER
Monsieur Éric BOUTELOUP

Étaient excusés :

C.I.E.U. Monsieur Guy JALABERT
Monsieur Jean-Paul LABORIE
Madame Françoise DESBORDES

A3. Les réunions spécialisées

Participants par thème

**Fiche A : Des fonctions métropolitaines renforcées et renouvelées pour accompagner le positionnement de l'agglomération toulousaine
réunion du 22 octobre 1998 à l'A.U.A.T.**

Madame Françoise DESBORDES	C.I.E.U.
Madame Corinne SIINO	C.I.E.U.
Monsieur Michel GROSSETTI	C.I.E.U.
Monsieur J.M. ZULIANI	C.I.E.U.
Monsieur Michel BURET	A.U.A.T.

**Fiche B : Maîtrise de l'espace pour favoriser un développement durable
réunion du 17 novembre 1998**

Madame Mireille MULLER	D.D.E.
Monsieur BERTRAND	Chambre d'Agriculture
Monsieur Michel BURET	A.U.A.T.
Monsieur Pascal COURCIER	A.U.A.T.

**Fiche C : L'accueil de la diversité sociale pour garantir la cohésion sociale
sur tous les territoires
réunion du 29 octobre 1998**

Madame Marie-Christine JAILLET	C.I.E.U.
Madame Corinne SIINO	C.I.E.U.
Madame Christine MONJON	A.U.A.T.
Madame Sylvie BUGUERET	A.U.A.T.

**Fiche D : Prévention/Protection contre les risques et les nuisances pour
offrir un environnement de qualité et un cadre de vie accueillant
Réunion du 19 novembre 1998**

Monsieur GAZELLE	GÉODE
Monsieur BERINGUIER	I.T.P.
Monsieur Michel BURET	A.U.A.T.
Monsieur Éric BOUTELOUP	A.U.A.T.

A4. Calendrier de l'étude

Dates des réunions	OBJECTIFS DES DIFFERENTES REUNIONS
ANNEXE 1	
<p>19 juin 1998 Groupe de travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Présentation par l'A.U.A.T. des grandes orientations politiques du S.D.A.T. ➤ Définition des objectifs et méthodes pour l'observation ➤ Regroupement des observations en quatre grandes thématiques.
<p>1^{er} juillet 1998 Groupe de travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Thèmes "fonctions métropolitaines" et "gestion de l'espace" ➤ Les territoires pertinents pour l'observation (de l'aire métropolitaine au quartier)
<p>7 juillet 1998 Groupe de travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Examen des quatre fiches proposées par l'A.U.A.T.
<p>Août 1998 Groupe de travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport d'étape adressé au C.E.R.T.U. "Mise en place d'un outil de veille urbaine Formalisation du questionnement probable à l'observation"
ANNEXE 2	
<p>Séminaire du 23 septembre 1998 Groupe de travail + commanditaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Présentation des travaux locaux, débat, confrontation ➤ Production de contributions individuelles ou collectives
<p>Séminaire national du Programme Acteur du 18 novembre 1998 à Paris</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Confrontation sur le thème "Que veut-on observer ?"
<p>2 décembre 1998 Groupe de travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Finalisation de la démarche ➤ Compte-rendu du séminaire C.E.R.T.U. Programme Acteur ➤ Identification des travaux à poursuivre
RAPPORT DE SYNTHESE	
<p>FIN JANVIER 1999 Rédaction du rapport de synthèse Envoi au C.E.R.T.U. de la version provisoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport de synthèse "Mise en place d'un outil de veille urbaine sur l'agglomération toulousaine"
<p>13 août 1999 Envoi au C.E.R.T.U. version</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Annexes - comptes-rendus des réunions

définitive

- compte-rendu du séminaire du 23 septembre et
de ses suites

A1. Bibliographie

- Agglomération toulousaine – Projet d'agglomération
Toulouse métropole, un cap pour le long terme – **Juillet 1999**
- Agglomération toulousaine – Schéma Directeur – **Décembre 1998**

Fiche "A" Programme Acteur

- Les fonctions stratégiques dans cinquante villes de France
Philippe JULIEN - I.N.S.E.E. Midi-Pyrénées - I.N.S.E.E. Première - **Février 1994**
- La métropolisation des emplois - I.N.S.E.E. Première - **Décembre 1994**
- Les dynamiques des villes - Méthode d'analyse comparative de potentiel - **Juin 1998**
OREAM - Préfecture de la Région Lorraine
- Proposition pour un schéma d'armature urbaine pour Midi-Pyrénées - C.I.E.U.
Préfecture de la Région Midi-Pyrénées - **Janvier 1994**
- Projet d'avis sur l'aménagement urbain de Midi-Pyrénées - C.E.S. - **1993**
- Les dynamismes intra régionaux de Midi-Pyrénées - Jean-Paul LABORIE – C.I.E.U. - **Avril 1998**
- Métropole toulousaine - Profils des nouveaux habitants et territoires d'accueil - I.N.S.E.E. - A.U.A.T. - **1995**

Fiche "B" Programme Acteur

- Plan Urbain - Ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Équipement et des Transport
F.N.A.U. - **Avril 1996**
- Suivi des Zones d'Aménagement Concerté - Ville de Toulouse - Service Urbanisme
- Urbanisme réglementaire et politiques foncières - A.U.A.T.
- SAFER - Notification des ventes
- Suivi des Z.A.C. de la périphérie toulousaine - A.U.A.T. - **Mars 1996**

Fiche "C" Programme Acteur

- Toulouse, Diversité Urbaine - A.U.A.T. - I.N.S.E.E. - **1993**
- Atlas de la diversité sociale - A.U.A.T. - **1995**

Fiche "D" Programme Acteur

- Réseau français des Villes - Santé de l'O.M.S. - **1995**
- Indicateurs de l'environnement urbain - Régine TROTIGNON - ADEME - **1995**
- Stratégie nationale du développement durable - Fondements et orientations - **1997**
- Indicateurs de durabilité des villes européennes - Directeur de Recherche : V. MEGA - **1995**
Fondation Européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail
- A quoi servent les indicateurs urbains à l'échelon local - Finlande – HAKANEN - **1995**
- Politique du logement, des indicateurs comme aide à la décision - Lausanne
- Indicateurs de l'environnement urbain : les travaux d'Eurostat - Commission Européenne - **1995**
- Indicateurs d'environnement de l'O.C.D.E.
- Statistiques sur les indicateurs des villes européennes - N.U.R.E.C. - **1995**
- Sources d'énergie et indicateurs d'environnement - Université de Rennes
Les indicateurs au service d'une politique de la ville - **1995**
- Tableau de bord de l'environnement (T.B.E.) - Programme LIFE
- Charte des Villes Européennes pour la durabilité (Charte d'Aalborg) – **27 mai 1994**